

Compte –rendu des maraudes du collectif des exilés du 10^{ème} arrondissement de Paris

Décembre 2006

La fin de l'année 2006 ressemble à la fin d'année 2005 pour les exilés. Leur situation ne s'est pas améliorée. Ils sont souvent une trentaine à rester la nuit sous le pont Louis Blanc, une grande partie dormant sur des matelas, sans tente. La dégradation de la situation en Afghanistan en a conduit d'autres à partir. Nombreux sont ceux qui ont fui les combats à Helmand, Kandahar, Ghazni, mais la partie de ping pong entre les différents pays européens continue. Ils continuent à errer d'un pays à un autre, rarement expulsés vers le Pakistan, l'Iran ou l'Afghanistan, ils ne sont pourtant acceptés nulle part.

La question des mineurs est loin d'être résolue. En décembre, ils étaient une cinquantaine, soit deux fois plus qu'à la même époque l'an dernier. Une vingtaine seulement ont pu être mis à l'abri dans les hôtels. La DDASS, si elle a ouvert des places plus tôt, ne prend pas la mesure de l'ampleur du problème. L'ASE n'a pas mis à la disposition des associations les moyens nécessaires à un accompagnement socio-éducatif de ces jeunes. Pire, les conditions d'accueil de jour se sont dégradées. L'association « Aux Captifs La Libération » ne peut plus accueillir les jeunes que deux après-midi par semaine, sans pouvoir leur proposer un repas, faute de financements et de personnel. L'Etat français persiste à ne pas vouloir appliquer les mesures de protection prévues par les lois françaises et les conventions internationales.

Histoires d'exilés

De nouveaux exilés fuient les combats de 2006 entre les forces de la Coalition et les talibans. Ils viennent d'Helmand, de Kandahar de Ghazni. Certains, anglophones, travaillaient avec des organisations humanitaires, ou avec des organisations liées aux forces de la coalition. Ils ont reçu des menaces des talibans et des mollahs qui dénoncent dans les mosquées ceux qui « collaborent ». Certains ont eu des membres de leur famille assassinés. Ils nous disent que lorsqu'il y a des problèmes les forces de la coalition les laissent tomber en leur disant que c'est leur problème.

D'autres histoires aussi. Celui qui avait un petit commerce et qui a été menacé, sa boutique brûlée et qui a dû fuir au Pakistan. Celui qui vivait avec la fille d'un mollah à Ghazni, contre la volonté de ce dernier et qui a fui après que son amie, enceinte, ait été assassinée par sa famille.

Toujours cette même question : la France nous accordera-t-elle l'asile ? Beaucoup estiment qu'ils ont peu de chances et nous demandent de nombreuses informations sur les conditions d'asile dans d'autres pays, en particulier dans les pays scandinaves.

La prise des empreintes leur pose toujours de gros problèmes. C'est une des questions principales des jeunes lorsqu'on leur dit de contacter les associations du dispositif parisien d'accueil des mineurs étrangers, et une des raisons de leurs réticences à y aller. C'est aussi le sujet dont on parle le plus avec les exilés. Difficile pour eux de s'y retrouver dans les procédures Dublin et Schengen. L'un d'entre eux, interpellé en Allemagne, m'a dit que son copain s'était taillé tous les doigts pour qu'on ne puisse pas prendre ses empreintes. Il m'a dit également, et ce serait à vérifier car à Paris on n'a jamais vu de cas semblable, que certains exilés se mutilent en se coupant des doigts, pour éviter la prise d'empreintes.

Encore et toujours les exilés attendent les bus

Et ils sont toujours nombreux à attendre les bus atlas du plan d'urgence hivernale. Plusieurs fois nous avons attiré l'attention des autorités sur le nombre de SDF, majoritairement des exilés, devant rester dehors la nuit, alors même que des lits restaient vides au centre d'accueil de « La Boulangerie ». La mise en place de trois bus, puis le passage de 50 personnes à 60 personnes par bus a amélioré la situation, mais fin décembre, à -3 ou - 4° C ils étaient parfois entre 15 et 40 (notamment après les bagarres de Calais du 25 décembre) à devoir aller coucher sur les quais du canal St Martin, avec peu

de couvertures et peu de tentes. Celles que nous avons pu leur fournir étaient insuffisantes, d'autant plus que ceux qui partaient les emportaient avec eux, vu les conditions de vie à Calais.

Cette situation a plusieurs fois créé des tensions. Le 3 décembre, les exilés ont décidé de boycotter les bus Atlas, estimant qu'ils faisaient l'objet de discrimination dans l'accès à ces bus. Ce soir-là, après que nous avons longuement discuté avec eux, tous ceux qui attendaient ont pu monter et dormir au chaud.

Pour Noël, une grande partie des exilés a dû passer la nuit dehors. L'Armée du Salut avait en effet décidé d'organiser un réveillon à l'autre bout de Paris et la RATP avait déplacé le départ des bus là-bas, ne prenant pas en considération le fait que les « Restos du Cœur » aient maintenu leur distribution avenue de Verdun. Le lendemain, grosse bousculade dans la file d'attente des bus Atlas. « Mais pourquoi sont-ils comme ça ce soir ? » demande un des agents du « Cœur des Haltes ». Bonne question !

Deux fois, un responsable du conseil de quartier est passé voir ce qui se passait, indigné par le fait qu'on puisse laisser des gens dehors quand des places étaient disponibles au centre d'hébergement. Cela révolte aussi les exilés qui voient chaque soir des lits inoccupés. Mais dans la chaleur de leur bureau les responsables de la DDASS, que l'on n'a pas encore vu place du Colonel Fabien, raisonnent autrement.

Les mineurs toujours sans protection

S'ils n'étaient qu'une quinzaine au début du mois, on en a recensé plus de 50 fin décembre. Ce n'est que le 19 décembre (il faisait alors -1° la nuit) que FTDA a eu les financements pour en loger quelques-uns. Ceux-là étaient contents, mais une vingtaine étaient encore dehors fin décembre. Dès le 4 décembre nous avons accompagné des jeunes à FTDA.

La DDASS a mis du temps à réagir et ce n'est, comme l'an dernier, qu'une mise à l'abri provisoire. Rien n'est prévu par l'ASE en matière d'accompagnement de ces mineurs. Pas d'éducateurs supplémentaires, pas de dispositif de suivi socio-éducatif. Ces jeunes risquent comme l'an dernier d'être laissés à eux-mêmes.

Si FTDA a pu renforcer son accueil, avec une personne supplémentaire et des traducteurs, l'association « Aux captifs la Libération » par contre, faute de moyens, ne peut plus accueillir ces jeunes que deux après-midi par semaine.

A quoi peuvent servir les maraudes des associations, présentes régulièrement maintenant place du Colonel Fabien, si rien n'est organisé derrière ?

Est-ce que le passage du Directeur Général de FTDA fin décembre changera quelque chose ? Sur le site de FTDA, rien n'apparaît.

En attendant certains dorment dehors dans le froid, parfois sur des bancs.

Quatre ou cinq de ceux qui avaient été « hébergés » l'an dernier se retrouvent la nuit sous le pont du canal St Martin, dans une situation d'errance. L'ASE ne les pas reconnus comme mineurs. Pour d'autres l'ASE a fait appel de la décision du juge pour enfants, ce qui les a conduit à partir ailleurs, en France ou à l'étranger.

Certains ont décidé de partir, devant l'incertitude de leur avenir en France. Ils ont préféré tenter leur chance en Angleterre ou, de plus en plus, dans les pays scandinaves.

Situations difficiles, comme celle de ce jeune de 15 ans dont les parents sont morts et qui est resté avec ses deux jeunes frères avec sa grand-mère en Iran. Il était préoccupé par leur avenir et aurait souhaité pouvoir les faire venir en Europe. Il n'a pas été convaincu de pouvoir être accepté en France et a décidé de partir.

Plusieurs nous ont demandé des adresses de cours de français, mais aussi comment faire pour continuer leurs études en France.

Mais quel âge ont-ils ?

C'est le genre de questions auxquelles nous refusons de répondre, qu'elles viennent des responsables des bus Atlas ou des associations du dispositif admis. Comment dire si un jeune a 16 ans ou 19 ans rien qu'en le regardant !

Un soir quelqu'un de l'association « Aux Captifs La Libération », doutant de la minorité d'un jeune, m'a expliqué que l'an dernier ils avaient trop souvent accepté la minorité de jeunes qui avait ensuite été déclarés majeurs et que cela avait mis ces jeunes dans des situations dramatiques. Peut-être faut-il plutôt se poser la question de la manière dont l'an dernier l'information sur leurs droits a été faite. Pour nous la présomption de minorité est la règle. À nous d'expliquer à ces jeunes ce qui va se passer s'ils ne peuvent produire des papiers prouvant leur âge et de leur donner toutes les informations sur leur prise en charge, même si on doit les décevoir, surtout s'ils ont plus de 16 ans.

Il faudrait être également plus offensifs contre la détermination de l'âge par examen médical et sur la reconnaissance des documents produits qui vient d'être mise à mal par un jugement de la Cour d'Appel de Paris estimant que le jeune devait prouver que les papiers présentés étaient bien les siens.

Les erreurs de la police

Par deux fois des jeunes ont été interpellés durant leurs voyages en France. Malgré le fait qu'ils disent être mineurs la police n'a pas jugé utile de faire un signalement et leur a dit qu'ils devaient quitter le territoire.

Un autre exilé s'est vu indiquer à Bordeaux qu'il ne pouvait demander l'asile qu'à Paris.

Mais parfois les erreurs de la police bénéficient aux exilés. Un jeune afghan arrêté après un problème avec un iranien au sujet d'un MP3, a pu être relâché du centre de rétention. Nous avons encore une fois fait appel à un avocat de l'ADDE (merci encore une fois pour leur disponibilité et leur collaboration) qui a pu faire annuler la procédure. La police en effet indiquait qu'un interprète était arrivé à minuit, les droits du jeune lui ayant été signalés à minuit 20 après une arrestation à 20h. Mais un procès verbal était postsigné par l'interprète à 21h30 et la feuille d'émargement indiquait son arrivée à 23h !

Les médias place du Colonel Fabien mais pas pour les exilés

Avec l'opération des « fils de Don Quichotte » canal St Martin, les chaînes de télévision sont venues voir ce qui se passait place du Colonel Fabien. Mais aucune ne s'intéressait vraiment aux cas des exilés, les considérant comme d'autres SDF. Même lorsque France 2 a diffusé un tout petit reportage sur lequel apparaissait quasiment uniquement des exilés, rien n'a été dit. Si le sort des SDF peut faire pleurer dans les chaumières à l'approche de Noël, celui des exilés n'est pas porteur.

Beaucoup de « politiques » aussi près de ce campement, mais aucun ou presque place du Colonel Fabien ou sous le pont Louis blanc.

Une cohabitation difficile avec les SDF

Trois fois entre le 24 et le 31 décembre, nous avons été appelés parce que des problèmes se posaient près des tentes des « fils de Don Quichotte » avec des Iraniens. A chaque fois il est apparu que ces incidents venaient de la non-communication et de la méfiance envers ces exilés. Les considérer comme des gens comme les autres, leur parler était tout ce que nous pouvions apporter.

La prise en charge médicale

Les deux week-ends de cette fin d'année ont été difficiles. Les PASS des hôpitaux étaient fermés, Médecins du Monde aussi. Il a donc fallu orienter les exilés malades, de plus en plus nombreux avec les mauvaises conditions météo, vers les urgences des hôpitaux. Et là les difficultés continuent, avec pour exemple ce refus de soin pour l'un deux au prétexte qu'il ne pouvait pas présenter de papier, examen rapide et prescription de Doliprane pour un autre qui visiblement avait plus qu'un simple rhume (heureusement, il a été par la suite pris en charge par FTDA mineurs et soigné correctement).